AUTOMNE 2016

Mairie Info

Crédit photo : © A. Bugnet

Rentrée 2016

le 1er septembre

http://www.mairie-millery.fr

Édito

Le mois de Septembre est traditionnellement rythmé par les rentrées : la rentrée des classes, la rentrée des associations, la rentrée culturelle ou encore la rentrée politique…

Toutes sont porteuses de projets nouveaux, d'activités et de manifestations innovantes dont ce nouveau numéro de Mairie-Info vous donnera un bel aperçu.

Avec de plus en plus de participants, le Forum des Associations, qui s'est tenu le 10 Septembre dernier, nous a montré le dynamisme et la richesse de notre tissu associatif, lien irremplaçable de cohésion, de solidarité et du bien vivre ensemble.

Les différents chantiers et réflexions en cours sur le village avancent et pour certains, ils n'ont pas connu de trêve estivale en particulier :

- **Les travaux d'extension de l'école élémentaire dont la réfection des sanitaires devrait être achevée en novembre,**
- **Le désamiantage et la démolition des installations industrielles Santoul, fin du chantier prévue à l'automne,**
- **Le déploiement de la fibre sur le village qui devrait se terminer en fin d'année.**

Le lot, toujours plus prolifique, de nouvelles normes va nous conduire à changer toutes les lampes à vapeur de mercure de l'éclairage public, très énergivores et ayant un impact fort sur l'environnement. En parallèle, nous allons tester, comme dans certaines communes avoisinantes, l'extinction de l'éclairage public dans un quartier de Millery à partir du mois d'Octobre, de 00h à 5h du matin.

Début octobre, la « Semaine Bleue » renforcera les liens intergénérationnels avec un programme d'activités variées et multiples et la mise en place de la « navette bleue », afin de permettre aux personnes âgées, non véhiculées, de les conduire pour faire leurs courses au marché ou dans les commerces du village.

Et pour un moment de détente, nous vous attendons nombreux au trail « Entre Lônes et Coteaux », événement sportif entre les communes de Charly, Grigny, Millery, Montagny, et Vernaison, prévu le 16 Octobre.

Mais, la rentrée nous a réservé aussi son lot de mauvaises surprises dont, principalement, la réduction drastique du cadencement de la ligne de bus 119 (Cars du Rhône) reliant Millery à Lyon (43% de services en moins). Tous les bus se situant aux heures creuses ont été supprimés et les liaisons restantes, les samedi et dimanche, ne vont plus jusqu'à Lyon et se terminent au pôle intermodal de la Gare d'Oullins.

Une rencontre avec Madame Christine Agarrat, vice-présidente du conseil départemental, en charge des transports, membre élue et vice Présidente du SYTRAL, nous a confirmé les objectifs du département qui sont doubles : « Rationaliser l'offre de transport interurbain des cars du Rhône et rechercher toutes les économies possibles dans la perspective d'un service public efficace et optimisé sur le plan budgétaire. »

Ces suppressions ont été décidées par le Département suite à un audit réalisé par le SYTRAL qui démontre des décalages importants entre l'offre proposée sur certaines lignes et leur fréquentation effective. Notre ligne étant trop peu fréquentée pour le département aux heures creuses ! Mais, que peut-on penser d'un audit fait sur une ligne dont le service a déjà été fortement dégradé depuis 2013, en passant d'une heure à une heure trente pour se rendre à Lyon !

Suite à nos revendications, la seule réponse qui nous a été faite est : « si vous souhaitez faire mieux, prenez en charge ce service complémentaire. Nous (le Département) avons 8 millions d'économie à faire » !

Et, bien voilà, la boucle est bouclée, aux Maires* de trouver la solution et les moyens pour combler les carences d'un délégataire dont le souci d'un service public efficient et ouvert à tous est bien loin de ses préoccupations !

* sur le site internet de la mairie www.mairie-millery.fr prenez connaissance de la lettre ouverte des maires au Président du Conseil départemental et à la Présidente du Sytral.

http://www.mairie-millery.fr/-Transports-.html

Françoise Gauquelin, Maire de Millery

SOMMAIRE PAGE

2 Vie Municipale
Édito
Urbanisme, Environnement, Seniors, Bibliothèque Municipale.
8 Vie Scolaire
Rentrée scolaire...
10 Vie intercommunale
11 Vie associative
Retours sur événements
Prochains événements
14 Témoignages citoyens
15 Tribune Libre
16 A noter / Agenda

A noter :
prochaine parution du **Bulletin municipal** : **Janvier 2016.**
Merci d'envoyer les articles et photos au service communication : com@mairie-millery.fr
avant le 30 octobre 2016

Si vous n'avez pas reçu le dernier numéro du Mairie-Info, vous pouvez le télécharger directement sur le site de la mairie : http://www.mairie-millery.fr/-Mairie-info-.html

Étude de centralité

L'Étude de centralité qui a pour but de prévoir et programmer les aménagements sur les années à venir et qui doit aboutir à un projet de cœur de village partagé avec la population et les partenaires, suit son cours.

Les phases ''Diagnostic'' et ''Définition des Objectifs'' ont déjà abouti début 2016. S'en est suivie la phase '' Hypothèse et Scénarii '', dont le résultat a été présenté, discuté et débattu en réunion publique le jeudi 30 Juin 2016 en Salle Ninon Vallin.

Durant cette réunion ont tout d'abord été rappelés les résultats des phases précédentes, autrement dit les objectifs définis espace par espace, puis ont été présentées plusieurs pistes de réflexion quant à l'aménagement de ceux-ci, notamment l'îlot derrière l'Eglise, anciennement l'École de Musique.

Les participants ont alors été amenés à donner leur avis par l'intermédiaire de cartons vert, jaune ou rouge, selon leur position par rapport à l'aménagement proposé.

Un scénario d'aménagement à l'échelle du village sera prochainement validé par la municipalité. Enfin, ce scénario sera approfondi et détaillé jusqu'à l'élaboration d'un schéma de référence qui servira de plan guide aux aménagements à venir de notre village.

Les éléments présentés lors de la réunion publique sont à votre disposition sur le site internet de la mairie :
http://www.mairie-millery.fr/Les-etudes.html

Site Santoul

La commune, par l'intermédiaire de l'EPORA, a acquis en 2012 la propriété SANTOUL située rue du 8 Mai 1945. L'EPORA est un établissement public foncier qui aide notre Commune, dans le cadre d'une convention, à acquérir du foncier.

L'objectif pour le site de SANTOUL est, à terme, de permettre la construction de 35 logements dont 17 logements sociaux sur ce tènement.

Des travaux ont eu lieu cet été et sont actuellement en cours sur ce site : il s'agit des travaux de désamiantage et de démolition des constructions existantes.

En parallèle à ces travaux, est menée une consultation afin de choisir le groupement promoteur-bailleur-architecte qui sera en charge de l'aménagement de ce site. Un cahier des charges a été établi, avec l'aide de l'EPORA, de la CCVG et du CAUE afin de sélectionner le groupement le plus à même de répondre aux objectifs liés à cet aménagement.

Travaux école

Travaux avancement école :

Les travaux ont bien avancé durant l'été notamment en ce qui concerne la rénovation complète des sanitaires et le gros oeuvre des deux salles supplémentaires. Tout a été mis en place pour que la rentrée et la vie scolaire soient le moins possible perturbées.

Par ailleurs, toutes les mesures ont été prises pour assurer la sécurité des élèves. Le chantier est complètement isolé du reste de l'école et des lieux fréquentés par les élèves.

Nous remercions les enseignants, les enfants et leurs parents pour leur compréhension en attendant qu'ils ne retrouvent une école plus spacieuse et mieux adaptée aux futurs besoins.

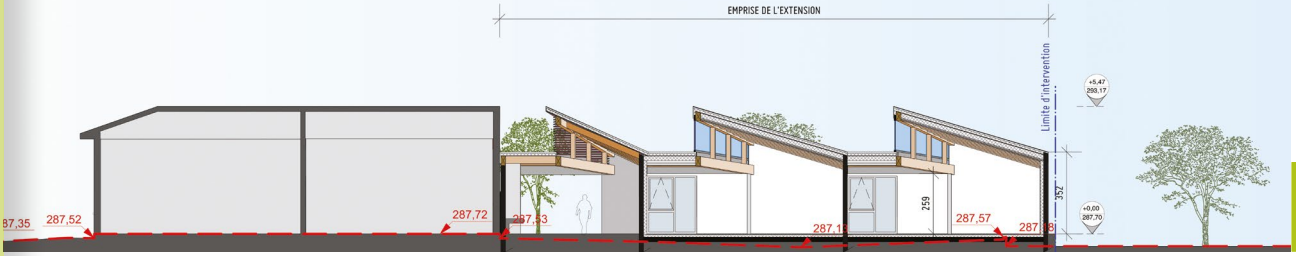

Éclairage public

La Directive Européenne 2009/125/C du Parlement Européen et du Conseil du 21 octobre 2009 établit un cadre pour la fixation d'exigences en matière d'écoconception applicables aux produits liés à l'énergie.

Cette Directive a abouti à la publication de trois règlements concernant l'éclairage qui entraînent notamment, dès le 13 avril 2015, l'interdiction de mise sur le marché des lampes à vapeur de mercure, très énergivore et ayant un impact fort sur l'environnement.

Soucieuse de limiter son impact sur l'environnement, et afin de se mettre en conformité par rapport aux normes en vigueur, la commune de Millery s'engage à une mise en conformité de son Eclairage Public en prévoyant notamment le remplacement des lampes à vapeurs de mercure : en effet, sur les 723 luminaires présents sur le territoire de Millery, 270 sont équipés de ces lampes à vapeur de mercure.
La commune a ainsi élaboré un plan pluri annuel qui définit par année sur 4 ans quelles lampes vont être remplacées et par quel type de lampe : lampe à sodium ou LED.

En parallèle, et toujours afin de faire des économies d'énergie, il sera testé l'extinction de l'éclairage public de certaines rues à partir du mois d'octobre, de 00h à 5h : Rue de Flignon, Côte rouge, Chemin de l'étang, Rue de l'abbé Pourrat et une partie des Rues de la Tourtière et du Coutois.
Si cela s'avère concluant, cette extinction pourra être étendue à d'autres rues.
Nous remercions les habitants de ce quartier pour leur compréhension pour cette expérimentation.

Zéro phyto

Depuis plusieurs années déjà, l'utilisation des produits phytosanitaires (herbicides, fongicides, pesticides,…) a été fortement réduite dans l'entretien courant des espaces verts et des voiries communales en application de la loi LABBE du 22 juillet 2015 qui interdit l'utilisation des produits phytosanitaires dans les espaces verts, à partir de janvier 2017 sauf exception pour les cimetières et terrains de sport.

Le 21 Juin 2016, la commune a décidé d'affirmer son engagement dans cette démarche de réduction de l'utilisation de ces produits en signant la charte Zéro Phyto, portée par le SMAGGA (Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du bassin versant de la Vallée du Garon).

Concrètement, l'application de cette charte se décline en 3 niveaux :

- Niveau 1, dès la signature de la charte :
- Réalisation d'un plan de désherbage communal.
- Formation du personnel communal concerné à l'utilisation de méthodes alternatives.

- Niveau 2, au bout de 3 ans :
- Suppression des herbicides dans les zones à risque élevé pour la pollution des eaux et la santé publique.
- Élimination des autres pesticides sur l'ensemble des zones.

- Niveau 3, au bout de 5 ans :
- Atteinte du « zéro pesticide » sur tous les espaces publics.

Il est donc à prévoir sur les trottoirs, voiries et autres espaces une présence plus importante de végétation.
Nous invitons tous les Millerots, s'ils le peuvent à désherber devant leur propriété.
Cependant, et cela s'est déjà vu par endroit sur la commune, nous vous demandons de ne pas utiliser de produits phytosanitaires pour ce faire.

Pompiers

Appel à candidature

Les sapeurs pompiers de Millery recrutent 2 nouvelles personnes pour 2017.

Crédit Photo : © Madame RODRIGUES

http://www.mairie-millery.fr/Amicale-des-Sapeurs-Pompiers-de.html

Si vous êtes médecin ou infirmier, vous pouvez également intégrer la caserne de Millery en devenant médecin ou infirmier sapeur pompier volontaire, membre du service de santé et de secours médical.

L'Amicale des sapeurs pompiers de Millery et son président Christian Favier sont heureux de vous convier à la traditionnelle matinée boudin frites qui aura le **samedi 19 novembre.**
La campagne des calendriers 2016 va débuter le 15 octobre, l'Amicale des sapeurs pompiers et son président vous remercient pour votre accueil et votre générosité à cette occasion.

Georges RODRIGUES, Chef de Centre de Millery

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le chef de centre Georges Rodrigues : georges.rodrigues@sdmis.fr

Date à retenir : matinée boudin frites le samedi 19 novembre

Comité des fêtes

Création d'une commission extra-municipale dédiée à la vie associative.

Depuis plusieurs mois, les élus de la commission « vie associative » ont entamé une réflexion autour d'un projet de création d'une commission regroupant des élus et des membres des associations de Millery.

L'objectif de cette commission présidée par Madame Valérie Aznar est de fédérer la vie associative du village. Le conseil municipal du 15 septembre aura à examiner et à valider ce projet.
La prochaine étape pour cette commission est la désignation de ses membres (élus et associatifs) la définition de ses objectifs, son nom et ses modalités de fonctionnement.

Élections 2017

Plusieurs scrutins sont programmés :

- Élections présidentielles les dimanches 23 avril et 7 mai
- Élections législatives les dimanches 11 et 18 juin

Suite à la refonte des listes électorales, tous les électeurs inscrits recevront par voie postale une nouvelle carte électorale courant mars 2017.

Les nouveaux arrivants et les personnes n'ayant jamais été inscrits sur la commune, sont tenus de faire les démarches auprès du service élections **jusqu'au 31 décembre 2016.**
Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote, auquel ils doivent désormais être rattachés. S'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la commune, les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont en revanche aucune formalité à accomplir.

Pièces à joindre : un justificatif de domicile et une carte d'identité.
Vous avez la possibilité de télécharger le formulaire sur le site : http://www.service-public.fr/

Semaine nationale des retraités et personnes âgées

3e édition ! La Semaine Bleue

du lundi 3 au samedi 9 octobre 2016 à Charly et Millery

Pour la 3e année consécutive, notre commune participe à la Semaine Bleue.
Des activités multiples et variées sont organisées en partenariat avec certaines associations de Millery et la ville de Charly, pour les retraités et les personnes âgées.

Venez nombreux participer aux animations !

PROGRAMME

Lundi 3 : 15h
Ciné-goûter : « La famille Bélier »
Lieu : Théâtre Melchior - Domaine Melchior Philibert - CHARLY

Mardi 4 : 15 h
Conférence sur le sommeil organisé par la CARSAT
Lieu : salle du conseil municipal - Mairie de CHARLY

Mercredi 5 : 14h-18h
Après-midi intergénérationnel avec atelier cuisine et jeux.
Proposés par la MEJC, Patrimoine et Traditions et la Mairie
Lieu : salle des fêtes - avenue Gilbert Fabre - MILLERY

Jeudi 6 : 12h
Repas bleu Participation de 13 €.
Inscription obligatoire avant **le 26 septembre**
auprès du CCAS de Millery : 04 78 46 18 48.
Lieu : salle des fêtes - avenue Gilbert Fabre - MILLERY

Entrée libre pour toutes les activités. Information en mairie au 04 78 46 18 48

Vendredi 7
13h30 - 16h : **Café offert à la bibliothèque et visite de l'exposition Carnets de voyage**
Lieu : Bibliothèque - Espace Rencontre - 8, avenue Jacques Némos - MILLERY
15h : **Ateliers créatifs (bijoux et porte-clés)** Proposés par la Mairie et O Coeur du Patch
Lieu : Bibliothèque - Espace Rencontre - 8, avenue Jacques Némos - MILLERY
15h : **DANY chante pour vous les sixties**
Lieu : Théâtre Melchior - Domaine Melchior Philibert - CHARLY

Samedi 8 :
9h : **marche intergénérationnelle organisée par les J3**
Départ devant la salle polyvalente, avenue du Sentier
11h30 : **Pot de clôture**
Lieu : Espace Rencontre - 8, avenue Jacques Némos - MILLERY

Dans la continuité de la Semaine Bleue

Dimanche 9
La mairie de Charly organise « Les automnales »
Lieu : Théâtre Melchior - Domaine Melchior Philibert - CHARLY

Mardi 11 : 15h
Chansons de tous les temps par le tandem Lilou et Véro,
organisé par le club de l'amitié de Millery
lieu : salle des fêtes - avenue Gilbert Fabre - MILLERY

http://www.mairie-millery.fr/Semaine-Bleue.html

Colis des aînés :

pour les nouveaux arrivants nés en 1942 ou avant, pensez à vous faire connaître en mairie.

NOUVEAU pour les séniors

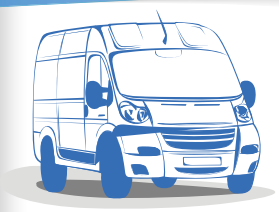

http://www.mairie-millery.fr/Service-transport-dedie-aux.html

La Navette Bleue vous transporte pour faire vos courses à Millery. Un nouveau service voit le jour pour les personnes âgées du village.

Un système de navette, organisé par le Centre Communal d'Action Sociale de Millery (CCAS), permet aux personnes âgées non véhiculées ou qui ne souhaitent plus prendre le volant, de les conduire faire leurs courses à Millery au marché ou dans les commerces du village.

Ce nouveau service, intitulé Navette Bleue, sera testé deux fois en 2016 : le jeudi 3 novembre et le jeudi 1er décembre 2016.

En cas de succès, le service devrait être mis en place toutes les semaines dès le début de l'année 2017.

Les utilisateurs devront s'inscrire préalablement au CCAS.
Une participation de 2 euros par trajet aller-retour sera demandée. Des cartes de transports seront en vente à partir d'octobre en mairie.

Pour tout renseignement ou inscription, vous pouvez contacter le CCAS de Millery au 04 78 46 18 48.

Joyeux anniversaire Lucile !

Le 7 juillet 2016, nous avons eu la joie de rendre visite à Madame Lucile Granjon-Ganet pour fêter son anniversaire, et quel anniversaire,

100 belles années !

Quelques jours plus tard, entourée de tous les siens, elle a pu souffler ces cent belles bougies lors d'une belle fête ensoleillée. Un grand merci à Mado Potdevin qui tout au long de l'année prend bien soin d'elle en lui rendant régulièrement visite comme elle le fait pour beaucoup d'autres personnes du village.

Bibliothèque municipale

http://www.mairie-millery.fr/-Bibliotheque-.html

Samedi 15 octobre :

« Un samedi à la bibliothèque » sur le thème du voyage !

Le matin de 10h à 12h30,

- Lectures improvisées pour les plus petits par les bénévoles Lire et faire lire
- Animations surprises pour les plus grands qui lisent seuls !

L'après-midi,

l'équipe de la bibliothèque au grand complet vous invite à partager dès

- 14h un « café gourmand » offert dans l'Espace Rencontre

Suivi à 15h,
de « Jalan-Jalan, le vent des routes »
Voyage en chansons accompagné
de textes et poèmes **de l'écrivain voyageur Nicolas Bouvier**

Crédit photo : © Josiane Jannet-Vicard

◀ Josiane Jannet-Vicard, voix et Françoise Sicre au Clavier

« Jalan-Jalan, le vent des routes » ▼

Crédit photo : © Nicolas BOUVIER

« Un samedi à la bibliothèque »
le samedi 15 Octobre

Pour adultes / Gratuit sur réservation avec priorité à nos adhérents.

Contact bibliothèque : Tél. : 04 78 46 12 34
Ouverture : Lundi 16h 19h
mercredi 10h30 - 12h30 et 14h30 - 18h
vendredi 16h - 19h / samedi 10h - 12h30

La cloche a sonné !

Le jeudi 1er septembre, les enfants des écoles de Millery ont repris avec joie et énergie le chemin de l'école.

École maternelle du Sentier

Cette année, l'école a accueilli 125 élèves sur 4 classes. Nous souhaitons la bienvenue à Madame THIBON qui rejoint l'équipe éducative.

Nous accueillons aussi Romane VINDRY, qui effectue dans le cadre de son service civique, une mission d'aide et d'appui aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes de l'école et des temps périscolaires.

La rentrée échelonnée a permis aux enfants une intégration personnalisée et sereine.

Le collectif « le Sentier des Parents » a organisé un café des parents, afin d'échanger sur la rentrée et de rassurer parfois certains parents pour qui ce cap n'est pas toujours facile.

Merci à eux pour cette belle initiative.

Crédits Photos : © Isabelle DELORME

École Mil'Fleurs

213 élèves ont fait leur rentrée, répartis sur 9 classes.

Nous souhaitons la bienvenue à Mesdames RIZOUD, MUGNIER, ROCHE, BLANCHIN et Monsieur BÉAL qui ont rejoint l'équipe enseignante cette année.

Les élèves ont été fascinés par l'avancée des travaux, d'autant que leur projet d'école pour cette année est en lien avec la construction des deux nouvelles salles.

Rentrée scolaire

Conseil municipal des enfants

Après le départ des élèves de CM2 pour le collège, une partie du conseil municipal des enfants doit être renouvelée. 6 nouveaux conseillers en classe de CM1 seront élus par leurs camarades fin septembre (5 à l'école Mil'Fleurs et 1 à l'école Saint Vincent).
Ils seront installés dans leur fonction par Mme Gauquelin en octobre lors de la première séance pleinière du Conseil des enfants.
En juin, les conseillers sortants sont allés dans les classes présenter aux futurs CM1 leur mission et partager leur expérience d'élus.
Déjà, plusieurs enfants ont montré leur intérêt pour la fonction. Nous espérons les voir candidater nombreux en septembre !

NOUVEAUTÉ

Tarif social périscolaire et restaurant scolaire

A partir de septembre 2016, l'équipe municipale a décidé de mettre en place un **tarif social en créant une nouvelle tranche de quotient familial pour le restaurant scolaire et les temps périscolaires, afin de permettre au maximum d'enfants de participer aux activités proposées.**

http://www.mairie-millery.fr/-Temps-periscolaires-et-restaurant-.html

Restaurant scolaire

Comme l'an dernier l'équipe de Coralys accueillera vos enfants aux restaurant scolaire.

Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle chef cuisinier Anne-Laure KHEDER.

Crédit photo : © Sarah CAPLIER

École Saint-Vincent

Notre directrice Véronique Bertonneau, arrivée à l'école en 2009, a quitté son poste pour rejoindre la direction de l'école élémentaire de Louis Querbes.

L'ensemble des équipes et élèves la remercient sincèrement pour les projets qu'elle a menés au sein de l'école dont l'ouverture d'une 5ème classe cette année.

Le 1er septembre, notre nouvelle directrice Maëlle Monod a accueilli avec les 4 institutrices nos 118 élèves.

Professeur des écoles depuis plus de 10 ans, elle a enseigné sur l'Académie de Lyon. Sa volonté est de continuer et créer de nouveaux projets.

Contact : Maëlle MONOD,
Directrice de l'école Saint-Vincent
Tél. 04 78 46 13 96

Nous accueillons également Corine Vanel qui sera l'institutrice de la nouvelle classe de Moyenne Section-Grande Section.

Les CP auront une classe toute neuve pour la rentrée 2016 grâce à la réhabilitation d'un bâtiment.

L'école va également accueillir un jeune en service civique pour créer des projets artistiques et environnementaux.

Nous vous souhaitons à tous une belle rentrée 2016-2017 !

Crédits Photos : © Maëlle MONOD

http://www.mairie-millery.fr/Ecole-privee-Saint-Vincent.html

Communauté de Communes de la Vallée du Garon

Pépinière d'entreprises

Dans le cadre de sa politique de développement économique, la CCVG accompagne les créateurs d'entreprises grâce à une pépinière d'entreprises. Cet équipement, qui compte au total 14 bureaux et 5 ateliers, permet de répondre aux besoins des jeunes entreprises en proposant non seulement des loyers largement en-dessous des prix du marché, mais surtout un accompagnement individuel et collectif sur 2 ou 3 années, maximisant ainsi les chances de réussite des entrepreneurs.
La pépinière est également un lieu convivial permettant de créer un réseau professionnel entre créateurs, entreprises du territoire et institutionnels. Depuis qu'elle a ouvert ses portes en mars 2009 une quarantaine d'entreprises sont passées à la pépinière, permettant la création d'environ 80 emplois.

Aujourd'hui, si les 5 ateliers sont tous occupés, il reste néanmoins 10 bureaux disponibles pour accueillir les jeunes entrepreneurs du territoire qui désirent faire évoluer leur entreprise dans les meilleures conditions.
Pour en savoir plus rendez-vous sur : http://www.entreprendredanslaccvg.com/creer-son-entreprise/pepiniere-dentreprises/ Contact responsable Pépinière : Soraya LAIDOUNI 06 15 28 43 62 / s.laidouni@cc-valleedugaron.fr

Nouvelles consignes de tri !

Lors de la réunion publique du lundi 12 septembre, M. Martinez, Président et Mme Aguillaume Directrice du SITOM Sud Rhône (Syndicat Intercommunal de traitement des ordures ménagères) ont informé les habitants de Millery d'une extension des consignes pour le tri des plastiques.

Le choix du SITOM pour cette opération pilote nationale, menée par Eco-Emballages est une vrai reconnaissance de son dynamisme et de son action en faveur de l'environnement.
Le périmètre d'action du SITOM comporte 3 communautés de communes : la COmmunauté de communes des PAys MOrnantais, la Communauté de Communes des Pays de l'Ozon et la Communauté de Communes de la Vallée du Garon.
L'expérimentation a d'abord été déployée sur la COPAMO en 2012 , puis sur la CCPO en mars 2016 et à partir du **3 octobre 2016 sur les communes de la CCVG.**
Dorénavant, tous les emballages ménagers en plastique (blisters, pots de yaourts, boites d'œufs, barquettes, films plastiques…) peuvent être déposés dans la poubelle de tri (couvercle jaune) avec tous les papiers, les emballages
en métal et en carton.
Voilà une simplification du geste de tri !

Cette expérimentation probante sera déclinée sur tout le territoire français en 2025.
Un bon point pour l'environnement !

Crédit Photo : © SITOM

Pour toutes questions, vous pouvez nous contacter au :
N° sitom 04 72 31 90 88

http://www.mairie-millery.fr/Info-du-mois.html

Chiloé*

A l'ombre du Cuvier !
Un cru pour EUX : chaleurEUX, joyEUX, générEUX, heurEUX.

Dans l'ordre ou le désordre la quarté du festival 2016 était gagnante : musique, poésie, art textile et repas partagé. Chacun est venu glaner à son rythme ; depuis les boulimiques qui sont venus les trois soirs jusqu'aux visiteurs éclairs qui n'ont pris qu'un petit vers dans le Poèmaton.

Zoomons :

Soirée 1 : Denys Oehler au piano a mis à l'honneur Erik Satie créant une ambiance tendue et fantaisiste,

Soirée 2 : Claudine Lebègue en trio, autrice de ses chansons et musiques nous conte ses récits de banlieue et d'ailleurs,

Soirée 3 : blues sous les étoiles avec Cincinnati Slim (guitare et voix) plus DR. Vince à l'harmonica

Et le jour ?

Jour et nuit les murs en pisé ont servi d'écrin aux pièces brodées, évidées, sculptées de trois belles artistes et grandes dames : Izao, Nadine Levé et Sabine Feliciano.

La rue des Geltines a gagné son pari ; les personnes viennent pour l'une des propositions et goûtent aux autres.

Quelle fierté d'offrir une programmation qui séduise aussi bien les non-connaisseurs que les amateurs !

Crédits Photos : © Chiloé*

Contact : Tél. 04 78 43 15 99
festival.cuvier@gmail.com

http://www.mairie-millery.fr/Chiloe-403.html

USMV

La saison 2015-2016 s'est conclue sur un bilan assez positif pour nos équipes jeunes avec notamment le doublé historique - Coupe du Rhône - Championnat Excellence pour nos U19 (et donc une montée en Ligue), les U17-1 et 2 qui ratent la montée de très peu et les U15-1 qui se maintiennent en promotion de Ligue.

Les stages d'été organisés par le club ont eu un franc succès puisque la première semaine a rassemblé plus de 110 stagiaires avec une météo estivale et une belle surprise puisque c'est Benjamin CORGNET, actuellement à l'AS St Etienne, mais avant tout ancien joueur à l'USMV qui est venu remettre les récompenses.

Une cinquantaine de stagiaires a foulé la pelouse lors de la semaine du 14 juillet clôturant définitivement cette saison.

Deux semaines placées sous le signe du sport, mais également de la bonne humeur, de la convivialité et du respect des règles de la vie en communauté.

A noter : une nouvelle organisation du bureau de l'association a été validée par le Conseil d'administration : Sophie MARCHETTI et Nicolas THOLLET prennent respectivement les places d'Olivier SAVET et de Didier CINQUIN au comité directeur.

Crédit Photo : © USMV

Matchs de l'équipe Senior 1 à domicile (stade de MILLERY, 15H)

- Dim. 16 oct. : USMV – Andrézieux 2
- Dim. 30 oct. : USMV – Manival St Ismier
- Dim. 13 nov. : USMV – Feyzin CBE
- Dim. 27 nov. : USMV – Echirolles FC 2
- Dim. 11 déc. : USMV – Pont de Cheruy SO

Renseignements : http://www.usmv.net

Plus d'infos sur http://www.mairie-millery.fr/USMV-Union-sportive-Millery.html

ADMR

L'ADMR de Millery place la relation humaine au cœur de son activité en venant en aide aux familles, de la naissance à la fin de vie, grâce aux compétences de son personnel salarié, au dévouement des bénévoles, à l'aide de la municipalité.

L'ADMR aide les familles (entretien du logement et du linge, garde d'enfant) et les personnes âgées ou handicapées (tâches ménagères, gestes de la vie courante).
Ces services sont assurés 7 jours sur 7 par un personnel qualifié.
Bénéficiant d'un agrément préfectoral, les prestations de l'ADMR peuvent bénéficier d'une prise en charge et sont déductibles des impôts.

Contact : Maison des Services,
19, Rue Bourchanin, 69390 Millery
admr.millery@fede69.admr.org
Tél. : 04 72 30 79 48.

L'ADMR recrute régulièrement des salariées.
Aides à domicile ou Assistantes de Vie Sociales. N'hésitez pas à postuler pour rejoindre nos équipes d'intervenantes.

L'ADMR recherche des bénévoles : Même si vous disposez de peu de temps vous serez le ou la bienvenu(e).
Pour nous aider à gérer notre association, mener à leur terme les démarches engagées, toutes les compétences sont les bienvenues.

http://www.mairie-millery.fr/-ADMR-.html

Millery Demain

Crédit Photo : © Thierry Badin

Contact :
Thierry BADIN; Tél. : 06 22 07 33 54
millerydemain@gmail.com
https://www.facebook.com/MilleryDemain

Prochains rendez-vous :
- **Stand au marché artisanal de Noël proposé par Thaléïa samedi 26 novembre**
- **Téléthon 2 et 3 décembre**
- **Millery-Enguirlandé à partir du 5 décembre**
- **Réunion hebdomadaire jeudi à 19h30, salle de bridge**

L'association « Millery-Demain » reste une force de proposition et organise aussi des activités festives ou culturelles pour tous les Millerots.

Cet été, le concours de Fleurissement : « Millery-Fleuri » bat son plein.
En encourageant les initiatives individuelles, il s'agit, pour les particuliers, d'améliorer la qualité florale et environnementale du village.
Pour rappel : le 1er marché aux plantes remporta un vif succès et sera reconduit samedi 13 mai 2017.
Dans le même esprit, l'association « Millery-Demain » proposera, dès le 5 décembre, son concours de décoration de Noël « Millery Enguirlandé ». Toutes ces animations apportent une valeur ajoutée à l'embellissement et la qualité du cadre de vie de tous les Millerots.

http://www.mairie-millery.fr/Millery-Demain.html

MEJC

En cette rentrée 2016, la MEJC de Millery vous propose ses nouveautés.

Après un été riche en émotions, nous vous donnons rendez-vous au forum des associations pour découvrir nos Ateliers.
Il y en a pour tous les goûts et tous les âges :

- Éveil corporel 2-6 ans
- Multi sport 6-8 ans
- Danse modern'jazz de la maternelle au collège
- Couture adulte
- Chant adulte

Comme chaque année nous donnons rendez-vous aux 3-14 ans à l'accueil de loisirs des mercredis et vacances scolaires.

Pour vos démarches administratives concernant tous les secteurs de la MEJC, n'hésitez pas à visiter notre site internet.
Renseignements :
http://mejcmillery.wix.com/mejc

Prochain rendez-vous :
la bourse aux jouets du dimanche 20 novembre,
de 9h à 17h, à salle des fêtes de Millery

Attention cette année le calendrier nous réserve des surprises. En effet, pour les vacances d'automne nous serons ouverts du mercredi 19/10 au mercredi 2/11. Pour les fêtes de noël nous serons fermés les deux semaines.

Contact : Tél. 04 78 46 26 08
Courriel : mejc.millery@gmail.com

http://www.mairie-millery.fr/-Accueil-de-loisirs-.html

PETITE ENFANCE

RAMI

Fête d'été des enfants juillet 2016 :

La fête d'été du RAMI a eu lieu à Vourles, le mardi 5 juillet 2016. Animation de la « Ferme de Tiligolo », ferme pédagogique. Un atelier maquillage a ravi petits et grands.

Dans le cadre de la professionnalisation des assistantes maternelles, du partenariat entre les PMI et le Relais, les puéricultrices de PMI en charge de l'agrément des assistantes maternelles sont invitées lors de certains temps collectifs.

Ces temps sont réservés aux divers questionnements qui concernent le métier d'assistante maternelle, les responsabilités, les droits, devoirs et les préoccupations qui en découlent : relations employeurs/assistante maternelle, comportements de l'enfant, suivi de l'agrément... Ces ateliers permettent d'échanger autour de ces thèmes avec chaque groupe de professionnelles et d'élaborer une réflexion commune.

Contact : Pour tout renseignement concernant la formation professionnelle, contacter Caroline Almosnino, responsable du RAMI de Charly Millery Vourles : 04.78.85.91.22 ou rami69390@hotmail.fr

Crédit Photo : © Caroline Almosnino

NOUVEAUTÉ 2016 :
les enfants et assistantes maternelles pourront profiter d'une animation éveil moteur et sportif avec un animateur spécialisé.

http://www.mairie-millery.fr/Le-RAMI.html

Les Tiloulous

A lire :

• retrouver l'interview de Mathilde (auxiliaire de puériculture) sur le site de la mairie de Millery : www.mairie-millery.fr

Crédits Photos : © Tiloulous

Les premiers à rentrer sont les enfants de la crèche des Tiloulous.

http://www.mairie-millery.fr/Les-Tiloulous.html

Dès le 22 août les bébés, moyens et grands ont remis leurs chaussons et raccroché leurs vestes au petit vestiaire. La rentrée, c'est aussi les bonnes habitudes que l'on reprend ou que l'on découvre pour les plus petits.
A la crèche : on se lave les mains, on goûte à tout pendant les repas, on dit merci et on range son doudou dans son casier... Bref, autant de bonnes habitudes, qui feront qu'une fois acquises, les petits deviennent un peu plus grands tous les jours.

Millery Familles

A l'occasion de cette rentrée 2016/2017, 4 enfants de 4 nouvelles familles ont été accueillis au multi accueil « Les Marmousets » .

Pour débuter cette nouvelle année, une réunion de rentrée destinée à toutes les familles fréquentant la structure sera organisée fin septembre en présence et avec la participation de l'équipe de professionnelles.

Ce sera l'occasion pour tous, de se rencontrer, de répondre aux diverses questions, de présenter la structure et le nouveau thème de l'année.

En effet, cette année, le thème du « Cirque et Fête Foraine » est à l'honneur : petits et grands pourront profiter d'un décor aux multiples couleurs ainsi que de jolies activités en lien avec ce thème.

Date à retenir :
• le spectacle de Noël « Mini Baby Circus » sera présenté à la salle des fêtes de Millery et ce, pour le plus grand plaisir des petits et des grands !
lundi 12 décembre

Le groupe des grands devrait également pouvoir bénéficier tout au long de l'année de petites animations et initiations à l'art du cirque...

Contact : Florence MORI, Directrice
Tél. 04 78 46 42 69 lesmarmousets69@free.fr
Contact association : Claire BRUN
mail : milleryfamilles@wanadoo.fr

http://www.mairie-millery.fr/Les-Marmousets.html

J'ai été juré...

PAROLES DONNÉES AUX CITOYENS

MON EXPÉRIENCE CITOYENNE

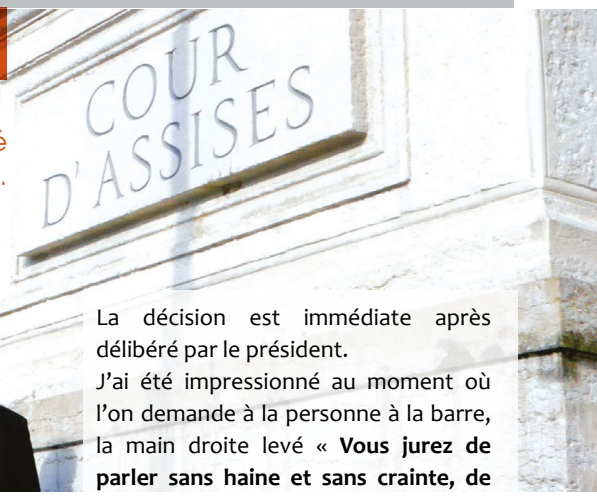

Franck Marcon, Millerot a siégé à la Cour d' Assises de Lyon pendant 1 mois du 23 mai au 17 juin 2016. Il a été désigné après plusieurs tirages au sort, ceci à partir des listes électorales.

L'intime conviction

J'ai pu voir la justice fonctionner réellement et j'ai réalisé qu'elle était nécessaire au **« vivre ensemble »** et à la démocratie.

J'ai éprouvé une réelle admiration pour les magistrats et avocats. Ils participent à l'ceuvre de la justice. J'ai ressenti chez ces hommes et femmes un grand sens du devoir et une profonde humanité.

Ce qui frappe chez nous les jurés, c'est le sérieux avec lequel nous avons tenu notre rôle.

Une conscience collective et profonde sur la gravité des faits. J'ai été confronté à la violence, la barbarie humaine.

Nous passons plusieurs jours ensemble selon la complexité des affaires (de deux jours à une semaine pour une affaire).

Je me suis senti investi d'une responsabilité importante pour la société. J'ai découvert un président à l'écoute de chacune des parties, très humain.

La solennité du lieu, son protocole, la salle d'audience digne d'une cathédrale, les robes des magistrats et avocats, les témoignages poignants, les débats m'auront marqué pour la vie. On se sent privilégié le 1er jour où l'on nous remet notre laisser-passer. **Oui être juré, c'est vivre une expérience unique, forte et riche.**

C'est un temps difficile, fait d'incertitudes et de doutes.

La responsabilité nous habite complètement. Le président nous demande de prendre nos décisions sur notre intime conviction, d'être impartial, neutre et objectif.

L'émotion est présente, on ressent la détresse des victimes, et des familles. Nous sommes confrontés à leur intimité, à la misère, mais aussi à la dignité de certains témoins, à leur incompréhension.

Les coulisses de la Cour d'Assises

D'un côté, nous trouvons l'accusé derrière sa vitre blindée et de l'autre la partie civile (la victime si elle est encore vivante ...) et son avocat.

Nous avons toute sorte de témoins : des psychiatres, des experts scientifiques, des témoins de la scène du crime...

La décision de la culpabilité est prise à la majorité. **« Coupable ou non coupable ... c'était ma hantise, je redoutais l'erreur judiciaire »**.

Nous confrontons nos points de vue. Nos décisions sont faites par bulletins secrets. Ensuite nous nous prononçons sur la peine pour trouver une peine commune, la peine « juste ».

La décision est immédiate après délibéré par le président.

J'ai été impressionné au moment où l'on demande à la personne à la barre, la main droite levé « **Vous jurez de parler sans haine et sans crainte, de dire toute la vérité, rien que la vérité ».**

Le moment est également très solennel quand le président nous demande, à nous les jurés, un par un de prêter serment avec le **« je le jure »** la main levée.

La cour d'Assises est une justice rendue **« au nom du peuple français ».** C'est un jury populaire. La présence de citoyens tirés au sort pour représenter le peuple français remonte à la Révolution.

Chiffres-clés

83 euros par jour d'indemnité

3 750 euros d'amende pour non présentation.

15000 euros + 1 an d'amende maxi pour non tenue du secret du délibéré

J'en suis ressorti grandi, avec une plus grande compréhension et un plus grand respect pour la justice. C'est l'un des piliers de notre société civilisée, il faut la défendre et garantir son indépendance.

Enfin si cela vous arrive d'être tiré au sort je reprendrai le **« N'ayez pas peur ! »**

J'ai été agent...

Témoignages d'une expérience en tant qu'agent pour un job d'été à la mairie

Lucille

Etudiante de 19 ans, je cherchais un travail pour l'été 2016. Je me suis rendue à la mairie proposant ma candidature et j'ai travaillé pendant trois semaines pour le service bâtiments. Pendant cette période, je m'occupais de poncer, repeindre des salles, des portes, de transporter du mobilier.... travail physique et très prenant.

L'équipe était accueillante et toujours présente pour répondre à mes questions. L'ambiance générale de travail était agréable ce qui m'a aidée à avancer.

Je garde un très bon souvenir de ces trois semaines.

Lucille

Corentin

Jeune étudiant, j'ai effectué mon job d'été au service technique de la commune de Millery du 26 juillet au 26 août.

J'ai réalisé le travail demandé et accompli les tâches, en confiance avec mes collègues, et j'ai apprécié la relation amicale avec l'équipe.

Je garde un bon souvenir de cette expérience et je remercie l'équipe pour son accueil et sa disponibilité, Patrick, Guillaume, François, Maurice et Jean Christophe.

Corentin

Agir ensemble pour Millery

Le traditionnel salon des maires de France, qui se tient habituellement en Novembre, n'a pas eu lieu en 2015 en raison des évènements dramatiques qui ont endeuillé notre pays. Il a été exceptionnellement organisé en Juin 2016.

Les grands sujets d'actualité ont été abordés au cours des débats et des ateliers tels que, entre autres, :

- la baisse des dotations et des ressources financières,
- la place de la commune dans le nouveau paysage institutionnel avec l'évolution des périmètres intercommunaux,
- la santé et l'accès aux soins,
- l'attractivité des territoires ruraux,
- les outils de redynamisation du commerce local,
- la prévention de la radicalisation,
- les collectivités face aux défis des migrations,
- la transformation numérique pour tous les territoires,
- la communication publique locale et le défi de la proximité.

Ce congrès a été marqué par la gravité de la période que nous vivons, les responsabilités de plus en plus importantes qui incombent aux maires et les difficultés de nos concitoyens et de nos collectivités. Il a confirmé l'inquiétude des maires qui s'interrogent légitimement sur l'avenir de la commune.

A la veille du congrès, l'Association des Maires de France (l'AMF) a rendu public les résultats d'un sondage effectué par l'IPSOS mesurant l'attachement des Français à la commune et à ses perspectives d'évolution.

Sur cet avenir, près de trois français sur quatre (73%) déclarent un attachement fort à la commune et souhaitent « qu'elles restent comme elles sont, en gardant leurs compétences actuelles de proximité ». 22,5 % d'entre eux suggèrent « qu'elles fusionnent avec des communes voisines pour ne plus former qu'une seule nouvelle commune ». Seuls 13% sont favorables à ce « qu'elles disparaissent au profit de structures intercommunales telles que les communautés de communes, communautés d'agglomération, métropoles… ».

A l'heure où l'institution communale fait l'objet d'une volonté de remise en cause, celles et ceux qui sont porteurs de cette idée doivent prendre en compte cet attachement profond et intense des Français à cette collectivité de proximité qu'est la Commune. Et cela, d'autant plus, que cet attachement est intergénérationnel, interclassiste, interculturel, interterritorial et dépasse tous les clivages politiques.

Agir ensemble pour Millery, Françoise Gauquelin - **Texte original.**

Texte non communiqué.
Les élus de la liste Pour Millery.
Matthieu Chauvin

POUR MILLERY

Texte non communiqué.
Millery aux rythmes de nos vies,
Monique Bret-Vitoz

Millery aux rythmes de nos vies

1ère édition - Événement sportif intercommunal

Trail « entre lônes et coteaux » le 16 octobre

A l'initiative des communes de Charly, Grigny, Millery, Montagny et Vernaison, une première édition d'un trail « entre lônes et coteaux » est organisée.

Plusieurs parcours au départ de Grigny sont proposés :

- **9h les 17km et 30 km**
- **à partir de 9h15 pour la randonnée**

Ce trail, en partenariat avec l'UFOLEP sera reconduit chaque année au départ des différentes communes participantes.

Pensez à vous inscrire en ligne : https://www.engage-sports.com/trail-entre-lones-et-coteaux-69-2016/

VENEZ NOMBREUX !

1ère édition - Événement sportif intercommunal

A noter !

Détails des Rendez-vous sur le site :
http://www.mairie-millery.fr/Office-de-tourisme.html

Les Rendez-vous Découverte continuent jusqu'à fin octobre !

Crédit Photo : Office de Tourisme

Plusieurs rendez-vous attendent pour vous faire découvrir les richesses de la Vallée du Garon : découverte du monde gallo-romain avec ateliers (en partenariat avec l'association millerote Kami Légendes), des visites, des balades et des randonnées, visite d'une ferme biologique, atelier de modelage...
Vous pourrez aussi découvrir comment fonctionne l'alambic de Vourles, vous initier au E-VTT (en partenariat avec Lepleindair – Millery) ou venir trembler lors de l'horrifiante soirée contes !
D'autres idées vous attendent dans notre programme, n'hésitez pas à nous le demander par téléphone au 04 78 45 09 52
ou par email : contact@valleedugarontourisme.fr

Vous pouvez également vous le procurer à l'antenne millerote de l'Office de tourisme, le samedi de 10h à 12h, à l'étage de l'Espace Rencontre.

Tél à Millery : Tél. 04 78 46 42 70 (uniquement le samedi matin) Tél du siège : 04 78 45 09 52
contact@valleedugarontourisme.fr - www.valleedugarontourisme.fr

Le TELETHON cette année sera organisé par la municipalité et les associations de Millery.
Le samedi 3 décembre 2016. A la salle des fêtes de Millery.
Rando le matin, repas à midi, et animation tout l'après midi.
Nous comptons sur les associations et les bénévoles.
Une première réunion a eu lieu le 14 septembre, une seconde se tiendra le mardi 18 octobre à 20h30 et une dernière fin novembre. Contacts : Marc Brottet Tel : 06 08 50 16 08 et à la Mairie : 04 78 46 18 48

Association paroissiale : Parcours Alpha

Une soirée de lancement sur le thème « Quel est le sens de la vie ? » est prévue **le jeudi 22 septembre 2016 à 19h30 à la salle paroissiale de Charly.**
Il est également possible de rejoindre le parcours lors de la deuxième soirée, le 29/09/2016. Pour toute information sur la soirée et le parcours Alpha, contacter Claire Tronel au 04 78 46 44 36
Mail : ct.tronel@free.fr

Fermeture mairie :

La mairie sera fermée les :
samedi 12 novembre
et samedi 24 décembre

MEJC vacances d'automne

Le centre de loisirs sera ouvert du mercredi 19/10 au mercredi 2/11

ESJ3

Les personnes intéressées par nos activités peuvent se renseigner sur notre site : http://www.esj3-millery.fr

Agenda

SEPTEMBRE

Mercredi 21
• Bibliothèque - Tapis de lecture : " La maison de Ninon ", à 16h15

Jeudi 22
• Lancement du Parcours Alpha association paroissiale : " Quel est le sens de la vie " à 19h30, Salle paroissiale de Charly

Dimanche 18
• Journée du Patrimoine Patrimoine & Traditions : visite de l'église et de la Maison Gonnard

Samedi 24
• l'Irignoise 2016, passage dans le village et dans le quartier Brune / Mouilles / Gravignan (à partir de 10h30 d'irigny)
• Secrets d'ateliers. Les artistes de la CCVG vous accueilleront dans leur atelier de 10h à 19h.

Dimanche 25
• La Henry Anglade VTT, passera par : Quartiers Brune / Mouilles / Gravignan (échelonnée entre 9h15 et 13h, organisée par le Vélo Club de Brignais.
• Secrets d'ateliers. Les artistes de la CCVG vous accueilleront dans leur atelier de 10h à 19h.
• Virade de l'Espoir, Parc de Lacroix Laval. Journée nationale de lutte contre la mucoviscidose.

Mardi 27
• Conseil communautaire à 20h30 à la MIE à Brignais

OCTOBRE

Lundi 3 au dimanche 9
• Semaine Bleue, programme complet voir article interieur M.I.

Mardi 11
• Chansons de tous les temps Club de l'amitié CF : article M.I.

Samedi 15
• Bibliothèque, " Un samedi à la bibliothèque " CF : article M.I.

Dimanche 16
• TRAIL entre lônes et coteaux CF : article M.I.
• Foot - match équipe senior 1 : USMV –Andrézieux 2, stade de Millery, 15h

mardi 18
• réunion Téléthon, en salle du Conseil à 20h30

Jeudi 20
• Municipalité - Conseil municipal, en salle du Conseil à 20h30

Dimanche 30
• Foot - match équipe senior 1 : USMV – Manival St Ismier, stade de Millery, 15h

NOVEMBRE

Jeudi 3
• Nouveau service : Navette Bleue CF : article M.I.

Vendredi 11
• Cérémonie de Commémoration du 11 novembre 1918 au monument aux morts du cimetière, à 11h, suivie d'un vin d'honneur à l'Espace-Rencontre

Dimanche 13
• Foot - match équipe senior 1 : USMV – Feyzin CBE, stade de Millery, à 15h

Jeudi 17
• Municipalité - Conseil municipal, en salle du Conseil à 20h30

Samedi 19
• Pompiers- Matinée boudin/frites, à la salle des fêtes de Millery

Dimanche 20
• MEJC - Bourse aux jouets, à la salle des fêtes de Millery de 9h à 17h

Mardi 22
• Conseil communautaire à 20h30 à la MIE à Brignais

Samedi 26
• USMV - LOTO, salle polyvalente de Vourles
• Marché artisanal de Noël, Thaléïa et Millery Demain

Dimanche 27
• Foot - match équipe senior 1 : USMV – Echirolles FC 2, stade de Millery, 15h

Jeudi 29
• Office de Toursime - Animation sur le marché, place du Bouton.

DÉCEMBRE

Jeudi 1er
• Nouveau service : Navette Bleue CF : article M.I.

Samedi 3
• Téléthon CF : article M.I.

Vendredi 2 & samedi 3
• Téléthon

A partir du lundi 5
• Concours Millery enguirlandé - Millery DEMAIN

Jeudi 8
• Festivités du 8 décembre devant la mairie, à 19h, avec les traditionnels vin, marrons chauds et crêpes !

Dimanche 11
• Foot - match équipe senior 1 : USMV – Pont de Cheruy SO, stade de Millery, 15h

Lundi 12
• Les Marmousets - Spectacle de Noël, à la salle des fêtes de Millery

Mardi 13
• Conseil communautaire à 20h30 à la MIE à Brignais

Mercredi 14
• USMV - Arbre de Noël, salle polyvalente de Vourles

Jeudi 15
• Municipalité - Conseil municipal, en salle du Conseil à 20h30

Samedi 17
• USMV - Matinée huîtres, salle des fêtes de Millery

Dimanche 18
• USMV - Matinée huîtres, Place de la Résistance face à l'église, Vourles

JANVIER 2017

Samedi 7
• Cérémonie des voeux de la municipalité, à 11h à la salle des fêtes.

Mairie de Millery - 3, avenue Saint Jean 69390 Millery
Tél. 04 78 46 18 48 - www.mairie-millery.fr - contact@mairie-millery.fr

Responsables de la rédaction et validation : commission communication et Françoise Gauquelin
Conception : service communication Mairie de Millery
Impression : Imprimerie Alphabet